

*Privilège—M. Rompkey*

**L'hon. Allan B. McKinnon (ministre de la Défense nationale et ministre des Affaires des anciens combattants):** Monsieur l'Orateur, je voudrais prendre la parole parce que, dans son rappel au Règlement qu'il a présenté comme la question de privilège, le député a insinué que trois ministres avaient peut-être joué un rôle dans l'autorisation de cette descente ou l'approbation de ce mandat de perquisition, peu importe—le premier ministre (M. Clark), le solliciteur général (M. Lawrence) ou moi-même. La présidence a plus ou moins exonéré le solliciteur général.

Comme je l'ai dit plusieurs fois à l'extérieur de la Chambre, je n'ai rien eu à voir avec la remise de cette affaire aux mains de la GRC, pour commencer, ni avec toutes autres perquisitions que l'on peut avoir faites par la suite chez la journaliste ni avec l'intention de faire fouiller le bureau du député. J'aimerais qu'il mette fin à toutes ces insinuations qu'il aime tant faire à la Chambre.

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur:** Le député de Grand Falls-White Bay-Labrador (M. Rompkey) m'avise de son intention de soulever la question de privilège.

M. ROMPKEY—LA DÉCLARATION DU MINISTRE À L'EXTÉRIEUR DE LA CHAMBRE

**M. William Rompkey (Grand Falls-White Bay-Labrador):** Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège à propos du communiqué que le ministre des Pêches et des Océans (M. McGrath) vient de publier concernant la politique du gouvernement relativement au saumon de l'Atlantique. Le ministre a annoncé cette politique très importante à l'extérieur de la Chambre. Je déplore que le ministre ait dû quitter la Chambre avant que j'aie eu la possibilité de soulever la question de privilège à ce sujet, monsieur l'Orateur.

Tout d'abord, je tiens à dire que je n'adresse aucun reproche au ministre des Pêches et des Océans. Nous savons tous à quel point il respecte la Chambre des communes. Je sais par ailleurs qu'il n'avait pas l'intention d'annoncer cette nouvelle politique à l'extérieur de la Chambre, mais je tiens à dire à ceux qui sont responsables de cette décision que nous, de ce côté-ci, la regrettons vivement.

Monsieur l'Orateur, l'ironie du sort a voulu que l'on supprime la période au cours de laquelle le ministre devait annoncer sa politique pur prolonger d'autant le débat consacré au bill sur la liberté d'accès à l'information. Nous estimons qu'on a ainsi porté atteinte à nos droits de députés et tout particulièrement aux miens. De ce côté-ci de la Chambre, nous n'avons eu l'occasion d'interroger le ministre sur cette question très grave.

● (1240)

Je me félicite du retour du ministre et je désire répéter ce que j'ai dit plus tôt...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Comme je l'ai déjà dit au député de Papineau (M. Ouellet), le député reconnaîtra que ce serait pousser la générosité à l'extrême si je lui permettais de poursuivre. Un ministre a le droit absolu de choisir de faire ses

[M. l'Orateur.]

déclarations ici ou en dehors de la Chambre. Les précédents ne laissent planer aucun doute. Cette question n'a rien à voir avec un rappel au Règlement ou une question de privilège.

Ce n'est pas la première fois qu'on en parle. Je pense qu'il serait juste de permettre au ministre, s'il le désire, de prendre la parole pendant quelques instants pour lui donner le même temps de parole. En fait, il est clair que même si certaines personnes peuvent regretter ce choix, cela ne justifie pas un rappel au Règlement ou une question de privilège.

M. SARGEANT—LA PERQUISITION PROJETÉE PAR LA GRC—  
L'AUTORISATION

**M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake):** Monsieur l'Orateur, je voudrais faire quelques remarques sur ce qu'a déclaré le ministre de la Défense nationale (M. McKinnon) il y a une minute. Je ne lançais pas des insinuations ou des accusations. Je posais simplement une question. Il me semblait logique de penser que cette enquête avait pu être ordonnée par l'un des trois ministres. Je le remercie d'avoir répondu à l'une de mes questions en m'affirmant qu'il n'y était pour rien. D'un autre côté, monsieur l'Orateur, vous m'avez déclaré que le solliciteur général (M. Lawrence) n'était pas à l'origine de l'enquête. Je me contentais de poser la question. Je ne cherchais pas à faire des insinuations ou à tirer des conclusions.

## AFFAIRES COURANTES

[Français]

### LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Le 5<sup>e</sup> rapport du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques—M. Clarke.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES EN GÉNÉRAL

Le 1<sup>er</sup> rapport du comité permanent des prévisions budgétaires en général—M. Lambert (Edmonton-Ouest).

[Note de l'éditeur: Le texte des rapports précités figure aux Procès-verbaux de ce jour.]

\* \* \*

[Traduction]

### PÉTITIONS

DEMANDE D'ALEVINIERS SUPPLÉMENTAIRES POUR  
RECONSTITUER LES STOCKS DE SAUMON

**M. Don L. Taylor (Cowichan-Malahat-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, j'ai entre les mains une pétition signée par 200 habitants de ma circonscription qui s'inquiètent de la rareté des saumons Chinook et Coho dans la rivière Cowichan. Les signataires demandent que d'autres aleviniers soient aménagés dans la rivière Cowichan afin de reconstituer le stock de saumons qui représente le gagne-pain d'un grand nombre de mes électeurs.